

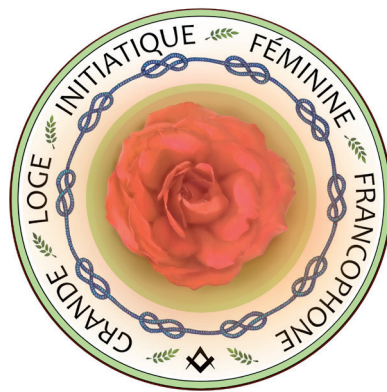
## GRANDE LOGE INITIATIVE FÉMININE FRANCOPHONE

---

### CHARTE DE L'OBÉDIENCE

---





G.: L.: I.: F.: F.:

---





## Article 1



La Grande Loge Initiatique Féminine Francophone est une puissance maçonnique indépendante et souveraine, exclusivement féminine qui exerce son obédience sur les trois premiers degrés ou grades de la Franc-maçonnerie symbolique.

La Franc-Maçonnerie est de nature spirituelle et traditionnelle. Elle fait référence à l'Évangile de Jean. Elle a pour but la transformation initiatique de ses membres par la pratique rigoureuse des usages, des rites et des cérémonies maçonniques. Cette transformation doit, et ne saurait s'opérer effectivement que dans un climat de tolérance, d'humilité, de modération, de discrétion, de loyauté absolue et de respect.

La Grande Loge Initiatique Féminine Francophone réunit autour d'un idéal commun, des femmes libres ne relevant que de leur conscience qui, respectueuses de la liberté de pensée d'autrui et de de leur idéal propre de recherche spirituelle, s'interdisent strictement dans leurs assemblées toute discussion politique, religieuse ou sociétale, chaque membre étant libre, à titre individuel, de ses positions politiques et religieuses.

La Grande Loge Initiatique Féminine Francophone s'interdit de prendre une quelconque position dans le débat politique et religieux.

Les Loges s'interdiront tout exposé et tout travail sur ces sujets.

Les Maçonnes se doivent également d'observer une grande décence dans leurs propos et de s'abstenir de tout excès susceptible de modifier et d'altérer leur comportement.



## Article 2



La Grande Loge Initiatique Féminine Francophone proclame, à l'instar du Manifeste de Lausanne de 1875, l'existence d'un principe créateur, sous le nom de Grand Architecte de l'Univers.

En s'assemblant et en travaillant à sa gloire, les Franc-Maçonnes s'inscrivent dans une longue chaîne initiatique et spirituelle ayant pour objectif la recherche du divin en soi.

Le Sacré permet de nous réconcilier avec le profane ; en nous faisant accepter nos limites, il solidifie notre libre arbitre.

Le Sacré ne doit pas être entendu comme le religieux érigé en dogme. Il va de pair avec la laïcité, entendue comme principe moral de tolérance et de respect d'autrui, prônant une pensée autonome et la plus grande liberté de conscience.





### Article 3



La Grande Loge Initiatique Féminine Francophone au regard des Droits Universels de l'Homme et du Citoyen, encourage la liberté de penser et de s'exprimer, de circuler, de se réunir, d'entreprendre ou de s'associer. La Grande Loge Initiatique Féminine Francophone entend laisser ses membres jouir de la plénitude de ces droits et libertés dans tous les domaines dès lors qu'ils s'exercent dans le strict respect des valeurs maçonniques.



### Article 4



La Grande Loge Initiatique Féminine Francophone travaille au Rite Écossais Ancien et Accepté. Les Loges peuvent être créées à d'autres rites reconnus par le Conseil de l'Ordre et travaillant à la Gloire du Grand Architecte de l'Univers. Le travail en Loge repose sur les rites que les Franc-Maçonnnes considèrent comme les seuls véhicules de leur progression initiatique. Elles s'engagent donc à en préserver les us et coutumes, c'est la raison pour laquelle La Grande Loge Initiatique Féminine Francophone s'engage à protéger les spécificités des Rites.

Les Rites se déploient, en fonctions des degrés qui leurs sont attachés, grâce à des rituels et ils doivent être considérés comme un ensemble cohérent. La Grande Loge Initiatique Féminine Francophone a autorité sur les trois premiers degrés ou grades symboliques.

Les Franc-Maçonnnes de la Grande Loge Initiatique Féminine Francophone aspirent à travailler dans la discrétion qui conditionne à leurs yeux, la sérénité requise pour faire évoluer l'intime.

Cette démarche est difficilement compatible avec une exposition extérieure.

Toute Sœur de la Grande Loge initiatique Féminine Francophone ne doit révéler l'appartenance d'une Sœur ou d'un Frère à la franc-maçonnerie.



### Article 5



La bienveillance est un ferment indispensable à la mise en œuvre des méthodes maçonniques. Il n'y a pas d'humanisme sans bienveillance ni tolérance c'est-à-dire l'acceptation de l'autre dans toutes ses dimensions.

L'entraide a toujours été une des grandes règles de la Franc-Maçonnerie. Elle exige cependant d'être exercée avec discernement.

La bienfaisance, qui va au-delà des Frères et des Sœurs, vise à porter secours, face à toutes les souffrances, au service de la dignité morale et matérielle des êtres en témoignant par la pensée, la parole et l'action, d'un ordre humain spirituel reposant sur l'amour de la Lumière, de l'Humanité et de la Vie. La bienfaisance commence par le fait de reconnaître ses Sœurs ou ses Frères en humanité comme dignes d'amour et de respect.





## Article 6



Les Franc-Maçonnnes membres de la Grande Loge Initiatique Féminine Francophone s'associent pour constituer des collectivités autonomes et souveraines, les Loges, seuls lieux de la transmission initiatique.

Les Loges décident seules de l'évolution initiatique de leurs membres et de leurs passages d'un grade à l'autre. Les candidates subissent un examen sérieux sur leur instruction maçonnique.

Les Loges élaborent leurs règles de fonctionnement, le règlement maçonnique, avec le seul but de favoriser le parcours initiatique de leurs membres.

Le règlement maçonnique de la Loge doit être validé par le Conseil de l'Ordre en qualité de garant du maintien de la tradition initiatique ; une fois mis en place, il est le reflet de l'esprit de la Loge et n'a pas en principe vocation à être modifié.



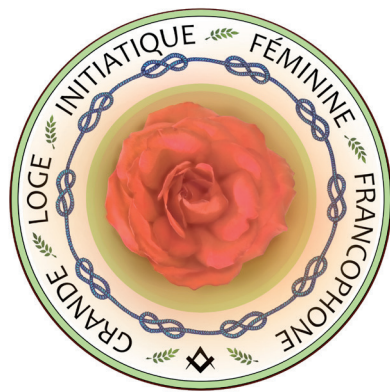
## Article 7



Les Loges et les membres de la Grande Loge Initiatique Féminine Francophone s'engagent à travailler à la Gloire du Grand Architecte de l'Univers en présence des Trois Grandes Lumières (l'Équerre, le Compas et le Volume de la Loi Sacrée).

Elles s'engagent en outre à respecter les rituels tels qu'édictees par le Conseil de l'Ordre et à ne porter au cours des tenues que les décors admis par la Grande Loge Initiatique Féminine Francophone.





G.: L.: I.: F.: F.:

---